

# NOTICE LOGISTIQUE CHORISTES

## ROCK EN CHOEUR - 2017

**Dimanche 21 Mai** : Répétition de 13h30 à 18h. Espace Auzon de Carpentras - Rue Joseph Cugnot.  
Possibilité d'assister à celle de l'orchestre de 9h30 à 12h30. Votre PASS vous sera remis dans l'après-midi.

**Jeudi 25 Mai** : Pré Générale de 17h à 20h30 au Théâtre Antique. Accès aux loges possible à partir de 16h.  
Spectacul'Art + Accroche Chœur : Vos loges sont situées au Conservatoire de Musique, Rue de l'ancien collège.  
Tous les autres chœurs : Vos loges sont situées au théâtre, accès par l'entrée des artistes, face à la pharmacie.  
Ces loges seront gardées et sécurisées pendant les 3 jours. Elles sont toutefois assez sommaires. Merci de ne pas amener d'affaires superflues. Prévoir portants, miroirs, etc... Merci de gérer et collecter vos déchets personnels. Vous veillerez à les laisser propres et rangées à la fin du concert.  
Répétition en tenue civile mais avec les chaussures du concert. Eau autorisée sur scène.

### **Vendredi 26 Mai :**

Vous pouvez arriver aux loges à partir de 18h, avec votre badge. Raccord/balances en tenue civile à 19h puis repas tiré du sac. Répétition Générale à 21h. Fin prévue à Minuit.  
La répétition Générale se fera en tenue + maquillage et coiffure de concert. Eau interdite sur scène.

### **Samedi 27 Mai**

Vous pouvez arriver aux loges à partir de 15h, toujours avec votre badge.  
16h à 17h : Raccord en tenue civile. Ensuite, si vous mangez en ville, prenez vos dispositions pour manger assez tôt afin d'avoir le temps de vous préparer. Une fois en tenue de concert, il est formellement interdit de sortir du théâtre ou des loges afin de réserver l'effet de surprise.  
19h : Ouverture des portes au public ; 20h15 : Début de la première partie  
20h45 : Les choristes qui ne chantent pas au début du concert s'installeront dans les gradins, à l'endroit prévu, avec gilet ou veste ou pull, afin de ne pas prendre froid et aussi conserver la surprise de la tenue de scène.  
21h : Début du concert. Les bouteilles d'eau sont strictement interdites sur scène. Fin vers 23h  
45 minutes après la fin du concert, un verre de l'Amitié sera servi dans la cour du conservatoire. Ce moment est exclusivement réservé aux choristes.

### **Remarques Générales**

PASS : En raison du plan Vigipirate, vous devez l'avoir en permanence sur vous (dans une poche au moment du concert!). L'accès aux coulisses et loges est strictement interdit aux personnes extérieures au spectacle (y compris famille, amis, etc ....). Les répétitions et raccords ne sont pas ouverts au public. Votre badge est donc strictement personnel et ne peut être cédé à une tierce personne.

Parking et assurances : Il n'y a pas de parking pour les choristes, c'est à vous de prendre vos dispositions. Merci de privilégier le covoiturage. Seuls les camions pour le matériel technique et les bus bénéficient d'un parking réservé. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de votre véhicule et de vos effets personnels. Le contrat d'assurance de l'association couvre uniquement les incidents corporels qui pourraient être liés à un dysfonctionnement de nos installations. Chaque choriste reconnaît être couvert par un contrat responsabilité civile qui le couvre pour ses trajets ainsi que pour tout dommage corporel qu'il pourrait causer à autrui ou être victime de son fait.

Nourriture/boissons sont tolérées dans l'enceinte du Théâtre pour le public (les bouteilles seront toutefois débouchées à l'entrée). Les glacières ainsi que les bouteilles en fer et en verre seront interdites, les sacs à dos autorisés. Une buvette (non gérée par nos soins) devrait être mise en place.

Instructions : Pendant ces trois jours, merci de respecter uniquement les consignes des personnes habilitées et ne pas vous fier à des bruits qui courent pour tout ce qui est rassemblement, habillement, top entrée, etc...

Photos/Vidéos : Il vous est expressément demandé de ne pas publier sur internet (facebook et instagram notamment) des vidéos de la Pré Générale et de la Générale. Vous pourrez partager et copier les photos et vidéos publiées par Spectacul'Art.

Partitions : Il est formellement interdit d'avoir des photocopies de partitions dans l'enceinte du théâtre et des loges.